

# Note d'information

La bioéconomie circulaire : vers une Europe  
plus innovante, économe en ressources  
et compétitive

Lundi 20 février 2023

Conférence interparlementaire organisée sous les  
auspices de la Commission de l'environnement et  
de l'agriculture du Riksdag

## Le secteur de la bioéconomie dans l'UE : définition et chiffres

Les concepts de la bioéconomie et de la politique de bioéconomie ont considérablement évolué au cours des dernières décennies. Dans son [communiqué sur le Sommet mondial de la bioéconomie de 2020](#), le Conseil consultatif international sur la bioéconomie mondiale (IACGB) définit la bioéconomie comme la production, l'utilisation, la conservation et la régénération des ressources biologiques, y compris les connaissances, la science, la technologie et l'innovation qui s'y rapportent, afin de fournir des solutions durables dans et à travers tous les secteurs économiques et de favoriser une transformation vers une économie durable.

Des progrès importants ont été constatés dans la bioéconomie européenne au cours des dix dernières années. Les données du [Centre de connaissances sur la bioéconomie](#) de la Commission européenne montrent que les secteurs de la production et de la conversion de la biomasse de la bioéconomie de l'UE ont créé jusqu'à 657 milliards d'euros de valeur ajoutée et employé 17,4 millions de personnes dans l'Union européenne des 27 en 2019. Ces valeurs représentent 4,7 % du produit intérieur brut (PIB) de l'UE et 8,3 % de sa main-d'œuvre. Les données correspondent à une augmentation de la valeur ajoutée de 143 millions d'euros par rapport à 2008, malgré la suppression des données du Royaume-Uni.

Les plus fortes hausses ont été enregistrées dans la fabrication de produits alimentaires, de boissons et de tabac (+62 millions d'euros), l'agriculture (+34 millions d'euros), la fabrication de produits chimiques, de produits pharmaceutiques et de matières plastiques biosourcées (+21 millions d'euros), ainsi que la fabrication de papier (+11 millions d'euros). Cependant, la fabrication de biocarburants liquides et celle de bioélectricité ont été les secteurs les plus dynamiques, enregistrant une croissance respective de 129 % et 100 % sur la période 2008-2019.

Si l'on observe une réduction globale du nombre de travailleurs employés dans les secteurs de la production et de la transformation de la biomasse (due à une baisse de l'emploi dans l'agriculture), tous les secteurs de la bioéconomie présentent une augmentation en termes de valeur ajoutée par personne employée. En parallèle, des études suggèrent une inadéquation entre la main-d'œuvre existante et celle requise (par exemple, les compétences), appelant à une transformation et une requalification de la main-d'œuvre européenne.

En ce qui concerne l'utilisation et l'offre de biomasse au sein de l'UE, les données de la Commission montrent que la biomasse utilisée dans l'UE provient principalement de l'agriculture (70 %) et que la biomasse forestière est utilisée dans une large mesure, alors que la pêche et l'aquaculture n'en représentent qu'une petite partie. La Commission prévoit une augmentation de la demande en matériaux et en bioénergie. D'ici à 2050, on estime qu'un écart de 40 à 70 % existera entre l'approvisionnement en biomasse produite de manière durable et la demande en biomasse pour les matériaux et l'énergie.

## Initiatives à l'échelle de l'UE

Notre économie actuelle, qui repose sur les énergies fossiles, a atteint ses limites et la transition vers un nouveau modèle sociétal et économique, basé sur l'utilisation durable et circulaire des ressources, est devenue l'une des principales missions de l'Union.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Déclaration de la Présidente von der Leyen sur la mise en œuvre du Pacte vert pour l'Europe, 14 juillet

Pour relever ce défi, la Commission a adopté sa [première stratégie en matière de bioéconomie](#) en 2012, qui portait sur la production de ressources biologiques renouvelables et leur conversion en produits vitaux et en bioénergie. Une [stratégie actualisée en matière de bioéconomie](#) a été adoptée en 2018 avec, pour objectif, de fournir le cadre politique pour le déploiement d'une bioéconomie circulaire et durable en Europe. La stratégie actualisée vise à :

- accélérer le déploiement d'une bioéconomie européenne durable ;
- contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) ; et
- participer à la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris.

Cette stratégie est accompagnée d'un plan d'action qui formule 14 mesures concrètes basées sur les priorités clés suivantes :

- renforcer et développer les secteurs biosourcés, débloquer les investissements et les marchés ;
- déployer rapidement des bioéconomies locales dans toute l'Europe ; et
- comprendre les limites écologiques de la bioéconomie.

Le Conseil a adopté fin 2019 des [conclusions sur la stratégie de l'UE en matière de bioéconomie de 2018](#), invitant la Commission à fournir un rapport d'avancement sur la mise en œuvre de la stratégie d'ici à 2022, et à évaluer si la stratégie et/ou son plan d'action nécessitent une actualisation.

La Commission a remis ce [rapport d'avancement](#) en juin 2022. Le rapport décrit l'état d'avancement de la bioéconomie européenne et évalue les progrès de la mise en œuvre de la stratégie en matière de bioéconomie et de son plan d'action. Il identifie également les lacunes et les opportunités futures de la politique de bioéconomie à la lumière des récents développements politiques dans le cadre du Pacte vert.

En résumé, le rapport montre que les actions sont en bonne voie pour atteindre les principaux objectifs de la stratégie en matière de bioéconomie. Entre autres choses, la Commission note :

- un nombre croissant de stratégies nationales et régionales en matière de bioéconomie, qui encouragent la coopération intersectorielle et les principes de développement durable ;
- des progrès considérables dans le déploiement de la bioéconomie dans les pays d'Europe centrale et de l'Est ;
- une mobilisation croissante des investissements privés ainsi que de la recherche et de l'innovation dans l'industrie alimentaire et les autres industries biosourcées, présentant des développements prometteurs ; et
- la forte position de l'Europe sur le marché mondial des produits chimiques et des matériaux biosourcés.

La Commission conclut que la bioéconomie est plus importante que jamais pour contribuer à la transition verte et équitable en Europe. En ce sens, la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie est nécessaire. Tout d'abord, il convient de se concentrer davantage sur la manière de mieux gérer les demandes en terres et en biomasse afin de répondre aux exigences environnementales et économiques dans une Europe climatiquement neutre. Ensuite, il importe de travailler sur des modèles de consommation plus durables pour garantir l'intégrité environnementale.

## Les travaux sur la bioéconomie pendant la présidence suédoise

La transition verte est l'une des [priorités de la présidence suédoise](#). L'accent mis sur la transition écologique reflète les positions que la Suède a traditionnellement défendues au sein de l'UE, mais constitue également une réponse aux enjeux géopolitiques et économiques auxquels l'Union est actuellement confrontée. L'Europe doit montrer l'exemple, en atteignant des objectifs climatiques ambitieux et en stimulant la croissance et la compétitivité. Les entreprises et les industries européennes sont déjà à la pointe de la transition. Des mesures européennes communes en faveur de l'indépendance vis-à-vis des combustibles fossiles sont indispensables, non seulement pour la transition verte, mais également pour notre sécurité.

Une étape importante dans cette voie est l'adoption par le Conseil de conclusions sur la bioéconomie et la réponse au rapport d'avancement de la Commission sur la stratégie en matière de bioéconomie. La présidence suédoise donne la priorité aux travaux sur le rôle et le potentiel de la bioéconomie en portant cette question à l'attention du Conseil Agriculture et pêche. Lors de la réunion du Conseil du 30 janvier, la présidence a lancé un débat entre les États membres sur le développement de la bioéconomie européenne, en indiquant l'orientation des travaux du Conseil en vue de l'adoption de conclusions au printemps 2023. Ces conclusions tiendront compte du développement de la bioéconomie à la lumière des enjeux actuels, avec un accent particulier sur les zones rurales.

Dans cette optique, le gouvernement et le parlement suédois unissent leurs forces en organisant chacun une conférence sur cette question au cours du mois de février. La conférence interparlementaire du Riksdag sur la bioéconomie circulaire, qui aura lieu le 20 février, réunira des délégués des chambres/parlements nationaux d'Europe, des organisations de jeunesse, des chercheurs, des chefs d'entreprise et des experts en politiques pour échanger des opinions et partager des exemples d'innovations et de meilleures pratiques. La conférence du gouvernement, intitulée « [Living in the bioeconomy](#) », se tiendra les 27 et 28 février et réunira des experts politiques au niveau national et européen. À la lumière du rapport d'avancement de la Commission, la conférence poursuivra les discussions sur les politiques et les actions en faveur d'une société durable et biosourcée avec des chaînes de valeur efficaces en termes de ressources. Vous êtes invités à suivre la conférence du gouvernement en ligne [ici](#) (aucune inscription n'est nécessaire).